

**ADMINISTRATION
COMMUNALE DE WOLUWE-
SAINT-PIERRE
Service Urbanisme
Monsieur Damien DE KEYSER,
Echevin de l'Urbanisme
Avenue Charles Thielemans, 93
B - 1150 BRUXELLES**

V/Réf : MC/AR-S/2341
N/Réf. : JMB/WSP-2.99/s.597

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue de Tervueren, 313.
Abattage d'un arbre mourant (Cerisier Bigarreau).
(Correspondante : Mme M. Champenois)

En réponse à votre lettre du 30 novembre 2016 sous référence, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 14 décembre 2016.

La demande concerne l'abattage d'un arbre (Cerisier Bigarreau) mourant situé dans le jardin arrière d'un immeuble résidentiel situé dans la zone de protection de la maison Art Nouveau sise avenue de Tervueren 305 et dans la zone tampon Unesco autour du Palais Stoclet.

La CRMS approuve cet abattage pour cause de sécurité. Elle suggère une replantation pour préserver la verdure en intérieur d'îlot. Elle recommande également de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur.

S'il y a lieu, la DMS formulera en Commission de Concertation des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme I. Leroy
- B.D.U. – D.U. : Mme J. Van Laethem